

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs) Conseil Municipal du lundi 15 juin 2015 Séance ordinaire

L'an deux mille quinze, le quinze juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Présents :

Mmes ANTONI Marie-José, DOS SANTOS Aline, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, JECHOUX Marielle, LIDOINE Christelle, PIGUET Colette,
Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, FOURQUET Luc,
M. GRESSIER Jean-François, LIDOINE Xavier, PERRIN Pascal.

Un scrutin a eu lieu, M. Thierry CLERC ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé(e) pour remplir les fonctions de **secrétaire** conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mme la Présidente a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

1° Urbanisme :

- Déclaration de travaux AUCANT Philippe
- Droit de Prémption Urbain parcelles « au Village »

2° Logements communaux :

- préavis de départ François COQUIARD
- attribution logement « Maison Faivre » et validation devis travaux salle de bain

3° Voirie - écluse centre du Village : commission consultative des usagers sur la signalisation routière

4° Finances :

- Renégociation prêt travaux d'assainissement
- Décision modificative budget assainissement
- Droit de place

5° Questions diverses

1° URBANISME

Déclaration de travaux : Le conseil municipal prend connaissance de la déclaration préalable de travaux présentée par M et Mme AUCANT Philippe, transmise avec avis favorable du Maire.

Droit de préemption urbain : La commune ne fait pas valoir son droit de préemption sur les parcelles cadastrées AB n°298, n°76, n°77 et ZC n°48 lieu-dit « au Village ».

2° LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal a bien pris note du préavis de départ de M. François COQUIARD au 31/08/2015 du logement communal – 4 rue de l’Eglise.

Ce même logement sera repris par M. Xavier LIDOINE au 01/10/2015.

Quant au F2 que M. LIDOINE Xavier occupait, il sera mis en location à partir du 01/11/2015.

↳ Travaux logement communal 17 Grande rue

Suite aux travaux de rénovation effectués dans le logement communal 17 Grande Rue, la réalisation d’une chape pour mise à niveau et une reprise de faïences et carrelage s’imposent dans la salle de bains. Un devis a alors été demandé à l’entreprise SAS Bernard COLA SN sise 9 rue Christian Huygens – 25000 BESANÇON.

Le Conseil Municipal accepte le devis pour un montant de 731.80 € HT soit 804.98 € TTC.

↳ Attribution de logement à M. PERTON Georges

Suite au départ de M. Julien GODET et Emilie VALFREY, le Conseil Municipal, à l’unanimité, attribue le logement 17 Grande Rue à M. Georges PERTON demeurant 5 rue du Tacot à Montrond le Château.

Le logement sera disponible le 01/07/2015. Le loyer s’élève à 330.16 € à la date de mise à disposition. Le versement d’une caution correspondant à un mois du loyer initial soit 330,16 € est demandée à M. Georges PERTON.

↳ Remboursement caution logement communal

Un état des lieux du logement communal 17 Grande Rue a été effectué par la Commission « Bâtiment » : le logement étant en bon état, le Conseil Municipal, à l’unanimité, accepte le remboursement de la caution d’un montant de 596, 54 € (2 mois).

3° VOIRIES – ECLUSE CENTRE DU VILLAGE

Mme le Maire informe les Elus du courrier de la DDT, concernant une remarque de la commission consultative des usagers sur la signalisation routière. Contact sera pris avec M. TATU Jean François du service Sécurité Conseil au Territoire pour suite à donner.

4° FINANCES

La commune de MONTROND-LE-CHATEAU a souscrit en 2010, pour la réalisation des travaux d’assainissement, un prêt de 200 000 € auprès de la Banque populaire de Bourgogne Franche Comté au taux de 3,89 % pour une durée de 25 ans. Compte tenu de la baisse des taux, la commune a sollicité la banque pour renégocier ledit prêt. Une proposition a été faite sur la base de 2,8 %, capé à 3 %. Les frais de négociation s’élèvent à 1500 €.

Le Conseil Municipal accepte à l’unanimité la proposition de la Banque.

↳ Décision modificative budget « Assainissement »

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu’il y a lieu de modifier les inscriptions budgétaires afin de procéder à l’annulation de titres émis sur les exercices précédents.

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité de modifier les crédits budgétaires, soit compte 673 : + 2500 €.

↳ Droit de place – Fête foraine

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que des demandes d’autorisation pour occupation du domaine public sont régulièrement sollicitées auprès de la Mairie et qu’à ce titre, il serait nécessaire de fixer des droits de place pour les forains qui souhaitent exercer leur activité sur la commune à l’occasion de la fête patronale.

Madame le Maire propose de fixer le droit de place à :

- 1 € le m² pour les emplacements inférieurs à 100 m²
- 0,50 € le m² pour les emplacements supérieurs à 100 m².
-

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer ces tarifs à compter de l'année 2015.

5° QUESTIONS DIVERSES

• Abri jeunes

Un courrier sera envoyé aux parents des jeunes adolescents de 12 à 18 ans pour les inviter à une réunion programmée le vendredi 26 juin à 20 h concernant l'implantation de « l'abri jeunes » vers l'aire de jeux. Un projet est à l'étude en partenariat avec le Lycée de Mouchard pour une réalisation au printemps 2016. Le coût de l'opération s'élèverait, tous travaux confondus, à environ 3000 €.

Dans l'attente, le Conseil Municipal donne son accord pour, avec l'implication des jeunes :

- la réalisation des travaux de terrassement et de fondation
- la réhabilitation et la pose de l'ancien abri bus lieu-dit « Au Faubourg ».

• Intervention des chantiers départementaux pour l'emploi d'insertion

Il est nécessaire de débroussailler manuellement le site du château pour les journées du Patrimoine prévues les 19 et 20 septembre prochain, les élèves du Lycée François-Xavier n'intervenant sur le site qu'à partir du mois d'octobre. L'association des chantiers départementaux pour l'emploi d'insertion (CDEI), association agréée développant des activités d'utilité sociale de François a été sollicitée et propose une prestation d'insertion avec support de chantier pour l'entretien de la Motte du Château.

Le conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le devis pour un montant de 400 € TTC.

- Travaux du clocher – remplacement charpente du plancher du comble : lors du démontage du plancher existant, l'entreprise DECREUSE Frères a constaté que la charpente le soutenant était en très mauvais état. Compte tenu de cette situation, le Conseil Municipal a donné son accord pour qu'une nouvelle charpente soit réalisée et accepte le devis présenté par l'entreprise DECREUSE Frères pour un montant de 2398,46 € TTC.

- Modification des statuts : prise de compétence en assainissement non collectif – Communauté de Communes du Canton de Quingey

Le Conseil Communautaire a décidé d'organiser un service de vidange et de curage des installations d'assainissement non collectif. Pour se faire, il y a lieu de procéder à une modification des statuts. Une délibération du Conseil Communautaire a été prise en date du 28 mai 2015, visée par la Préfecture le 8 juin 2015. Chaque conseil municipal composant la CCCQ doit se prononcer.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette modification des statuts.

- Correspondance Club « Routes du Jura »

Le Club « Routes du Jura » souhaite organiser les 5 et 6 septembre prochain la 18^{ème} édition des Routes du Jura, randonnée touristique de voitures anciennes. Pour cela, il demande l'autorisation de traversée le territoire de la Commune : autorisation accordée.

- Fête de la Musique le vendredi 19 juin 2015 à partir de 19 h 00 sur la place de l'Eglise.

- Mise en place du nouveau clocher, avec bénédiction du coq, le samedi 04 juillet 2015 à 9 h 00. Les administrés qui le souhaitent peuvent assister à cet évènement qui sera suivi du verre de l'amitié.

• Festivités 13 Juillet 2015

La section Tennis de Table - TT Castel - du comité des fêtes de Montrond-le-Château animera cette journée de la façon suivante :

- à partir de 14 h tournoi amical de pétanque, inscriptions sur place,
- à 19h 30 repas adultes (saucisses, frites salade, fromage, dessert) et repas enfants (saucisses, frites, glaces) servis par le TT Castel sous chapiteaux devant la mairie mais également restauration rapide sur place.
- à 22 h 30 feux d'artifice devant la mairie suivis d'un bal populaire avec « Les pionniers de Bolandoz »

Réservation souhaitée pour les repas au 06 84 12 81 23 ou par mail : ttcastel1307@orange.fr

Prochaine réunion le lundi 20 juillet 2015 à 20 h 00

La séance est levée à 23 h 40

Le Maire
Dominique GIRARDIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 15-06-01	Droit de préemption urbain parcelles cadastrées section AB n° 298 et AB n° 76, 77 et ZC n° 48
DCM n° 15-06-02	Attribution logement communal
DCM n° 15-06-03	Travaux logement communal
DCM n° 15-06-04	Travaux d'assainissement - Renégociation prêt Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté
DCM n° 15-06-05	Décision modificative n° 1 – Budget assainissement 2015
DCM n° 15-06-06	Subvention exceptionnelle à l'association Tennis de Table Castel pour la préparation matérielle du 14 juillet 2015
DCM n° 15-06-07	Entretien espaces verts – Motte du Château
DCM n° 15-06-08	Modification des statuts : prise de compétence en assainissement non collectif.

Conseillers	Signature	Conseillers	Signature
ANTONI Marie-José		GIRARDIER Dominique	
BERNARD Gilles		GRESSIER J-François	
CLERC Thierry		JECHOUX Marielle	
COLA Bernard		LIDOINE Christelle	
DOS SANTOS Aline		LIDOINE Xavier	
EUVRARD Daniel		PERRIN Pascal	

FOURQUET Luc		PIGUET Colette	
GAILLARD Blandine			